

Property Matters



ANTI SELECTION?

Le terme Anti-Sélection a souvent une connotation négative dans le monde de l'assurance. Généralement, il lui est associé des expositions difficiles qui ont le potentiel de mettre en péril les résultats d'un portefeuille, ou pire encore des risques indésirables.

Depuis 1968, le produit non proportionnel proposé par le département des Facultatifs Dommages de Gen Re permet aux cédantes de gérer l'Anti-Sélection en réduisant la volatilité inhérente à tout ou partie de leur portefeuille.

Etant un réassureur global, nous pouvons supporter des risques qui sont normalement en dehors des appétits classiques des compagnies d'assurances en mutualisant à travers notre portefeuille mondial ces expositions. Ces engagements sont renforcés par la sécurité financière incomparable de Gen Re, qui reçoit la note maximum des plus importantes agences de notation.

Quels sont les avantages pour nos clients?

- **La Flexibilité**
En utilisant le produit «non proportionnel» de réassurance facultative de Gen Re, les cédantes ont accès à une capacité qui permet de répondre à la majorité de leurs besoins. Par définition, la facultative « non proportionnelle » est un outil flexible, qui peut être utilisé pour répondre à différents types de besoins: recherche classique de capacité, protection de net et/ou de traité, couverture pouvant se limiter à certains sites et /ou à certains périls spécifiques.
- **Une tarification basée sur l'exposition**
En ne cédant que la partie du compte qui génère le besoin de réassurance, les compagnies ont la possibilité de maximiser la prime conservée. En effet, le coût de réassurance est limité au seul péril, au seul site, au seul scénario sinistre ou à la seule partie du compte, qui est transféré au réassureur. En définissant ainsi de façon précise les besoins nécessitant un soutien en réassurance facultative, le réassuré n'est pas obligé de céder au réassureur de la prime qu'il pourrait ainsi conserver.
- **Rentabilisation des coûts**
La facultative non proportionnelle est facile à gérer pour les cédantes, et permet ainsi de faire des économies à comparer aux coûts élevés de gestion qui sont associés aux autres formes de réassurance facultative.
- **Un contact direct**
En tant que réassureur professionnel, Gen Re est fier de pouvoir mettre à la disposition de ses clients un réseau global de souscripteurs spécialisés, avec une complète autorité de souscription locale. En parlant le même langage, de preneur de risque à preneur de risque, nous pouvons offrir à nos clients un deuxième avis sur les conditions de marché, sur les expositions des risques, sur les expériences sinistres, et discuter des tendances futures.

Si le marché continue de baisser, avec des termes et conditions plus larges et des taux en baisse, la réassurance facultative non proportionnelle peut être utilisée comme outil stratégique pour extraire certaines expositions ou protéger la volatilité dans un portefeuille, optimisant en même temps la prime conservée et le compte de résultat.

Voici quelques exemples concrets des avantages de la réassurance facultative non proportionnelle pour gérer l'Anti-sélection dans un marché baissier.

Élargissement des possibilités de souscription

L'utilisation de la réassurance facultative non proportionnelle permet à la cédante de réduire ou de limiter son exposition sur certains périls ou certaines couvertures, ce qui rend possible l'acceptation de risques qui auraient été normalement déclinés.

Pointes d'exposition

La souplesse de la réassurance facultative non proportionnelle permet à la compagnie de céder uniquement les pointes d'exposition d'une police:

Exemples :

- risque(s) le(s) plus important(s) en montant,
- types d'activité les plus dangereux ou ceux ayant un niveau de protection insuffisant.

La baisse des taux

En ne cédant que la partie du risque qui nécessite de la réassurance, la facultative non proportionnelle permet à la cédante d'optimiser le coût de la transaction dont nous avons développé ci-après certains aspects:

- Pas besoin de céder des sites ou des périls qui rentrent dans les capacités et/ou dans les domaines de souscription de la cédante – achetez de la facultative seulement sur ce dont vous avez besoin.

- Payez une prime basée uniquement sur la capacité exposée – pas besoin d'acheter des limites de traité démesurées alors qu'il n'y a que peu de comptes qui exposent la ligne.
- Répond à des considérations spécifiques de souscription, telles que:
 - > Protection de scénarios sinistres (SMP, SRE, MFL, Amount Subject, Catastrophe, ...)
 - > Périls dénommés (Tremblement de terre, Inondation, Tempête, Vol, Bris de Machine, etc...)
 - > Une protection limitée à certains équipements (par exemple la turbine à gaz d'une Centrale) ou des parties spécifiques de la police originale (par exemple, la seule partie des essais dans une police Montage Essais)
- Possibilité de satisfaire à des demandes délicates – quand les taux sont compétitifs, la réassurance facultative non proportionnelle offre souvent une solution alternative, permettant à la cédante de sécuriser le compte.

Limiter la volatilité

En cycle baissier avec des taux et des marges qui se réduisent, la réassurance facultative non proportionnelle permet à la cédante de limiter la volatilité d'un portefeuille, rendant les résultats plus stables et prévisibles.

Dans le contexte actuel d'un marché compétitif, vous avez besoin d'utiliser tous les outils à votre disposition. Profitez de l'expérience de 40 ans en gestion de volatilité en contactant aujourd'hui votre souscripteur facultatives de Gen Re pour discuter des expositions majeures dans votre portefeuille.

Global Property Facultative Contacts en

France

Kölnische Rückversicherungs-Gesellschaft AG
25, rue Balzac
75008 Paris
Tel. +33 1 5367 7676
Fax +33 1 5367 4640

Antoine Combarel

Tel. +33 1 53 67 46 21
antoine.combarel@genre.com

Claire Lachèvre

Tel. +33 1 53 67 46 20
claire.lachevre@genre.com

Sylvie Martin

Tel. +33 1 53 67 46 82
sylvie.martin@genre.com

Gilles Berline

Tel. +33 1 53 67 46 74
gilles.berline@genre.com

Bernard Duterque (Marine)

Tel. +33 1 53 67 46 65
bernard.duterque@genre.com

Alain Letheux

Tel. +33 1 53 67 46 80
alain.letheux@genre.com

Eric Michot

Tel. +33 1 53 67 46 81
eric.michot@genre.com

Roland Zaatari

Tel. +33 1 53 67 46 29
roland.zaatari@genre.com

Laurence Lafitte

Tel. +33 1 53 67 46 22
laurence.lafitte@genre.com

Michèle Sommier

Tel. +33 1 53 67 46 26
michele.sommier@genre.com

Francisco Rodrigues

Tel. +33 1 53 67 46 84
francisco.rodrigues@genre.com



Images

© Project Photos

© Kölnische Rückversicherungs-Gesellschaft AG 2008

Ces informations ont été élaborées par la Gen Re et sont destinées à nos clients ainsi qu'à notre personnel spécialisé. Elles pourraient devoir être revues et actualisées de temps en temps. Elles n'ont pas vocation à servir de référence à un conseil juridique. Consultez plutôt votre juriste.